

Le CLEMI est le centre d'éducation aux médias du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Il est chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif. Cet objectif ne peut être atteint qu'en établissant un partenariat constant avec les professionnels de l'information.

Il organise des formations destinées :

- ▶ à connaître le système des médias, déchiffrer les messages d'information et découvrir la nécessité d'une lecture critique et pluraliste de l'actualité ;
- ▶ à accompagner la parole des élèves dans le cadre scolaire, pour les former à la responsabilité et à l'exercice de la liberté.

L'action du CLEMI s'inscrit dans les programmes officiels (pour la Semaine par exemple le programme de 6^e d'éducation civique) mais surtout dans les recommandations du **socle commun de connaissances et de compétences** :

« Les élèves devront être capables de jugement et d'esprit critique, ce qui suppose être éduqué aux médias et avoir conscience de leur place et de leur influence dans la société ».

Les compétences sociales et civiques (sixième compétence)

« Il faut que l'élève se montre capable de concevoir, de mettre en œuvre et de réaliser des projets individuels ou collectifs ».

Esprit d'initiative (septième compétence)

Il existe, dans chaque académie, une équipe du CLEMI qui peut vous aider à réussir votre *Semaine de la presse*. Vous en trouverez les coordonnées sur le site www.clemi.org

CLEMI – 391 bis rue de Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 53 68 71 00 - Fax : 01 42 50 16 82
semaine.presse@clemi.org

www.clemi.org

Centre d'éducation aux médias
du ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et de la Vie associative,
le CLEMI est un service du CNDP.



ÉDITEURS, PARTICIPEZ !

23^e
SEMAINE
DE LA PRESSE
ET DES MÉDIAS
DANS
L'ÉCOLE®

19 - 24 mars 2012



INSCRIPTIONS | du lundi 14 novembre au vendredi 16 décembre 2011
sur www.clemi.org

Pour participer à la 23^e Semaine de la presse et des médias dans l'école[®], inscrivez-vous sur

www.clemi.org
du lundi 14 novembre au
vendredi 16 décembre 2011

La Semaine de la presse : une opération exceptionnelle pour toucher de nouveaux lecteurs

Chaque année, pendant la *Semaine*, **250 000 enseignants** et près de **3 500 000 élèves** travaillent à partir des exemplaires offerts par les éditeurs de presse.

Votre intérêt

- Pendant la *Semaine de la presse*, chaque titre est réellement « pris en main » par les élèves.
- Les titres sont lus, analysés et comparés dans leur forme et leur contenu.
- Vous pouvez déclarer les exemplaires offerts à l'OJD (diffusion gratuite).
- À partir du 15 février 2012, vous pourrez télécharger, directement sur Internet, le fichier des établissements qui ont réservé votre titre et proposer une offre d'abonnement.

Calendrier

- **Inscription des médias du 14 novembre au 16 décembre 2011**
 - 23^e *Semaine de la presse et des médias dans l'école*[®]
du 19 mars au 24 mars 2012

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Deux moyens d'envoyer vos titres

1

FAIRE PARTIE DU « COLIS POSTE » QUI PERMET LA LIVRAISON DES EXEMPLAIRES DIRECTEMENT DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Pour cela, vous devez :

- avoir une diffusion nationale ;
- proposer du papier frais ;
- offrir un minimum de 500 exemplaires ;
- participer aux frais d'envoi (**0,17 € HT l'exemplaire**, soit 85 € HT pour 500 exemplaires*), Le Groupe La Poste prenant à sa charge l'autre moitié du coût.

* Pour un format « kiosque » non plié : 0,22 € HT l'exemplaire, soit 110 € HT pour 500 exemplaires.

Plus d'informations : carine.albou@laposte.fr

Modalités de livraison

Livraison à découvert, sur palette et par titre, avec un bordereau de dépôt. Présentation format « abonnés postaux » plié A4.

CATÉGORIES DE PRESSE	DATES DE LIVRAISON ÉDITEURS / ROUTEURS
Mensuels et autres	du lundi 27 février au jeudi 8 mars
Hebdomadaires	du lundi 5 mars au mardi 13 mars
Quotidiens	lundi 12 mars (datés du jour)

Lieu et horaires de dépôt

Société de Traitement de Presse – STP Chelles
ZAE de la Tuilerie – Quais 1-2 et 3
2 rue des Nonettes 77500 Chelles
Tél. : 01 64 26 87 00
Horaires : de 7 h 00 à 20 h 00

2

ENVOYER VOUS-MÊME VOS EXEMPLAIRES ET AVOIR LA POSSIBILITÉ :

- de choisir votre zone de diffusion ;
- de proposer des invendus récents ;
- d'offrir le nombre d'exemplaires que vous souhaitez.

Pour tous les titres

Si vous souhaitez :

- offrir plus d'un exemplaire de votre titre par établissement,
 - cibler la diffusion de votre titre par type d'établissement (écoles, collèges, lycées),
- veuillez prendre contact avec le CLEMI une fois votre inscription terminée :
semaine.presse@clemi.org
Tél. 01 53 68 71 34 / 35